

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **3 novembre 2008**

Décision n° **B-2008-0427**

commune (s) :

objet : Marchés communautaires attribués à la société Arbres et phytho - Avenant collectif de transfert à la société Espaces verts-Tarvel

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

**Rapporteur** : Madame Pédrini

**Président** : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : 27 octobre 2008

Compte-rendu affiché le : 4 novembre 2008

Présents : MM. Bret, Darne J., Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Lebuhotel, Sangalli.

Absents excusés : MM. Collomb, Reppelin, Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, MM. Assi, Imbert A (pouvoir à M. Desseigne).

Absents non excusés : MM. Vesco, Julien-Laferrière, David G..

**Bureau du 3 novembre 2008****Décision n° B-2008-0427**

objet : **Marchés communautaires attribués à la société Arbres et phyto - Avenant collectif de transfert à la société Espaces verts-Tarvel**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation selon l'article 1.12.

La société Arbres et phyto a fait apport, à titre de fusion à la société Espaces verts-Tarvel de la totalité de son patrimoine, aux termes d'une décision de l'associé unique d'Espaces verts-Tarvel en date du 30 juin 2008.

La société Espaces verts-Tarvel dont le siège social se situe 6, rue Maximilien de Robespierre à Vaulx en Velin (69120) est inscrite sous le numéro RCS Lyon 410 344 923-code NAF : 8130Z.

Le présent avenant de transfert prend acte de cette opération et autorise la société Espaces verts-Tarvel à se substituer ainsi à la société Arbres et phyto dans les marchés communautaires dont elle est titulaire ou cotraitante à compter de la date de notification de l'avenant.

Cinq marchés passés avec la Communauté urbaine et non soldés sont concernés :

- marchés gérés par la direction de la logistique et des bâtiments :

. 080079 S : parc technologique - entretien espaces verts et plantations - Porte des Alpes ;

- marchés gérés par la direction de la voirie :

. 072899 N : interventions et travaux urgents sur le territoire de la Communauté urbaine,

. 083163 V : travaux taille et entretien d'arbres d'alignement sur la Communauté urbaine, 2008 éventuellement 2009, 2010 et 2011, lot n° 5,

. 083164 W : travaux taille et entretien arbres d'alignement sur la Communauté urbaine, 2008 éventuellement 2009, 2010 et 2011, lot n° 6,

. 083165 X : travaux taille et entretien arbres d'alignement sur la Communauté urbaine, 2008 éventuellement 2009, 2010 et 2011, lot n° 7.

Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés susvisés ;

Vu ledit avenant collectif de transfert ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** ledit avenant collectif de transfert au bénéfice de la société Espaces verts-Tarvel.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2008.**